



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 mai 1998**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 4 Mai 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 19 Mai 1998

**Création d'emplois saisonniers pour le fonctionnement des piscines  
pendant la période d'été**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Jean-Michel PASSERAULT

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Hervé LAMPIN.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

**Excusés :**

***Adjoints :***

M. Jean-Robert BEJUGE

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Guy-Marie GUERET

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mai 1998

### Direction Ressources Humaines

### **Création d'emplois saisonniers pour le fonctionnement des piscines pendant la période d'été**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La période estivale occasionne une augmentation de la fréquentation des piscines, en même temps qu'elle correspond à la période des congés annuels du personnel titulaire chargé de la surveillance des bassins.

Aussi, est-il nécessaire de procéder chaque année, au recrutement de personnel saisonnier pour assurer le bon fonctionnement de ces équipements.

Je vous propose donc de créer pour l'été 1998, 2 postes de Maîtres Nageurs à pourvoir contractuellement sur la base de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984, parmi les candidats titulaires du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN) et rémunérés sur la base du 2ème échelon du grade d'Educateur de 2ème classe des Activités Physiques et Sportives (indice brut 309).

Les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 922-2513.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter ces créations d'emploi.

### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)